



Année scolaire 2020 / 2021

Inscription au restaurant scolaire : Règles de gestion des absences

❖ L'absence de l'enfant au restaurant scolaire devra être signalée **impérativement le jour même avant 9h30** à l'aide des moyens suivants :

- Sms : 06 33 86 30 42
Indiquer les nom et prénom de l'enfant, sa classe, le ou les jours concernés
- Email : periscolaire@mairie-laruscade.fr
Indiquer les nom et prénom de l'enfant, sa classe, le ou les jours concernés

❖ Toute absence non signalée suivant les dispositions précédentes sera facturée conformément à la fiche d'inscription et aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Attention : Ne pas appeler directement les services de la mairie ou l'école pour signaler une absence. Celle-ci ne pourra pas être prise en compte.

VILLE DE LARUSCADE - 36 Route du Pont de COTET 33620 LARUSCADE
Tél. 05 57 68 67 18
Courriel : periscolaire@mairie-laruscade.fr
Site : www.mairie-laruscade.fr



Année scolaire 2020/ 2021

Inscription au restaurant scolaire : Règles de gestion des absences

❖ L'absence de l'enfant au restaurant scolaire devra être signalée **impérativement le jour même avant 9h30** à l'aide des moyens suivants :

- Sms : 06 33 86 30 42
Indiquer les nom et prénom de l'enfant, sa classe, le ou les jours concernés
- Email : periscolaire@mairie-laruscade.fr
Indiquer les nom et prénom de l'enfant, sa classe, le ou les jours concernés

❖ Toute absence non signalée suivant les dispositions précédentes sera facturée conformément à la fiche d'inscription et aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Attention : Ne pas appeler directement les services de la mairie ou l'école pour signaler une absence. Celle-ci ne pourra pas être prise en compte.

VILLE DE LARUSCADE - 36 Route du Pont de COTET 33620 LARUSCADE
Tél. 05 57 68 67 18
Courriel : periscolaire@mairie-laruscade.fr
Site : www.mairie-laruscade.fr